

L'an deux mil vingt-deux, le quinze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie.

Présents : Mmes Valérie CHAMBON, Delphine FOUCHER, Jacqueline BERTHIER, Sonia RAIMBAULT, Martine PASTOU, Solenne RAIMBAULT

Mrs Michel BEDU, Olivier EGEA, Thierry MOINDROT, Paul DOUCET, Gérard LEGER, Joël MENEAU, Christian CHADEL, Jean-Claude DERBIER et Jean-Luc RAIMBAULT

Monsieur Joël MENEAU a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 08 février 2022 a été approuvé.

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire Valérie Chambon, le mardi 15 mars 2022. Ont été abordés les points suivants :

Subventions aux Associations 2022 :

Les membres du Conseil Municipal arrêtent le montant des subventions aux associations pour l'année 2022 comme il suit :

- ADMR :	500.00€
- Association Anim'âge :	150.00€
- Bibliothèque du Cher :	110.00€
- Facilavie :	500.00€
- Le Souvenir Français :	50.00€
- Ligue contre le Cancer :	100.00€
- Parents et amis des handicapés du Sancerrois :	250.00€
- Amicale des Sapeurs-pompiers :	400.00€
- Rugby Sancerrois :	400.00€
- Epicerie sociale :	500.00€
- Jeunes sapeurs-pompiers Pays Val Sancerrois :	200.00€
- Fondation du Patrimoine :	100.00€
- Sury-Vélo-Passion :	400.00€
- Judo Club Sancerrois :	100.00€
- Secours Populaire :	50.00€
- Secours Catholique :	50.00€
- Sancerre Running :	100.00€
- Football Club Verdigny Sancerre :	100.00€

TOTAL 4 060.00€

Les crédits nécessaires au versement des subventions seront imputés sur le budget de fonctionnement de la commune au compte 6574.

Tarifs 2022 des locations de salles des fêtes

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de fixer les tarifs pour l'année 2022 comme suit :

Grande salle des fêtes, habitants de la commune : 190 € la prestation
Grande salle des fêtes, habitants hors commune : 250 € la prestation
Petite salle des fêtes, habitants de la commune : 120 € la prestation
Petite salle des fêtes, habitants hors commune : 170 € la prestation

Vaisselle, habitants de la commune : 30 € la prestation
Vaisselle, habitants hors commune : 40 € la prestation

Tarifs assainissement 2022 :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal reconduisent les tarifs de l'assainissement suivants :

- abonnement annuel : 95.00 € HT
- prix du m3 : 1.83 € HT

Ces tarifs sont applicables au 01 janvier 2022.

Saisine du Comité Technique du Cher

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avis favorable donné par le Comité Technique du Centre de Gestion pour la création du poste d'adjoint administratif.

Approbation du RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement) collectif 2021.

Le code général des collectivités territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation, le conseil municipal adopte ce rapport et décide de le mettre en ligne, de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Prolongation de l'amortissement de la station d'épuration

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que la construction de la station d'épuration, portée au compte définitif 213, pour un montant total de 846 615.96€, sera amortie sur une durée de 40 ans, soit 1/40^{ème} tous les ans.

Cet amortissement se comptabilise par l'émission d'un titre au 2813, en section d'investissement au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » et par l'émission d'un mandat au 6811, en section de fonctionnement au chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section ».

Achat d'un vidéo projecteur

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de la société IDBerry concernant un vidéo projecteur et un écran pour un coût de 887.50€ HT, soit 1 065.00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'achat du vidéo projecteur et de l'écran et autorise Madame le Maire à signer les pièces nécessaires du dossier.

Permanences des élections

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 10 AVRIL

Formation du bureau de vote

Présidente : Valérie CHAMBON

Secrétaire : Sonia RAIMBAULT

Assesseurs titulaires : Thierry MOINDROT et Jean-Luc RAIMBAULT

Assesseurs suppléants : Jean-Claude DERBIER et Joël MENEAU

8 HEURES – 10 HEURES 30 : Sonia RAIMBAULT – Jean-Luc RAIMBAULT – Jean-Claude DERBIER

10 HEURES 30 – 13 HEURES : Sonia RAIMBAULT – Joël MENEAU – Thierry MOINDROT

13 HEURES – 15 HEURES 30 : Sonia RAIMBAULT – Jacqueline BERTHIER – Valérie CHAMBON

15 HEURES 30 – 19 HEURES : Sonia RAIMBAULT – Michel BEDU – Christian CHADEL

Suppléants sur la journée : Delphine FOUCHER, Martine PASTOU et Olivier EGEA

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 24 AVRIL

Formation du bureau de vote

Présidente : Valérie CHAMBON

Secrétaire : Solenne RAIMBAULT

Assesseurs titulaires : Paul DOUCET et Olivier EGEA

Assesseurs suppléants : Delphine FOUCHER et Jacqueline BERTHIER

8 HEURES – 10 HEURES 30 : Olivier EGEA – Gérard LEGER – Joël MENEAU

10 HEURES 30 – 13 HEURES : Thierry MOINDROT – Solenne RAIMBAULT – Jean-Luc RAIMBAULT

13 HEURES – 15 HEURES 30 : Paul DOUCET – Martine PASTOU – Delphine FOUCHER

15 HEURES 30 – 19 HEURES : Delphine FOUCHER – Michel BEDU- Valérie CHAMBON

Suppléants sur la journée : Jacqueline BERTHIER, Olivier EGEA, Solenne RAIMBAULT et Paul DOUCET

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN

Formation du bureau de vote

Présidente : Valérie CHAMBON

Secrétaire : Joël MENEAU

Assesseurs titulaires : Olivier EGEA et Jean-Claude DERBIER

Assesseurs suppléants : Paul DOUCET et Delphine FOUCHER

8 HEURES – 10 HEURES 30 : Solenne RAIMBAULT – Joël MENEAU – Jean-Claude DERBIER

10 HEURES 30 – 13 HEURES : Olivier EGEA – Thierry MOINDROT – Jean-Luc RAIMBAULT

13 HEURES – 15 HEURES 30 : Valérie CHAMBON – Christian CHADEL – Paul DOUCET

15 HEURES 30 – 18 HEURES : Delphine FOUCHER – Paul DOUCET – Gérard LEGER

Suppléants sur la journée : Michel BEDU et Delphine FOUCHER

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 19 JUIN

Formation du bureau de vote

Présidente : Valérie CHAMBON

Secrétaire : Paul DOUCET

Assesseurs titulaires : Martine PASTOU et Michel BEDU

Assesseurs suppléants : Thierry MOINDROT et Jean-Luc RAIMBAULT

8 HEURES – 10 HEURES 30 : Jacqueline BERTHIER – Joël MENEAU – Jean-Claude DERBIER

10 HEURES 30 – 13 HEURES : Martine PASTOU – Valérie CHAMBON – Jacqueline BERTHIER

13 HEURES – 15 HEURES 30 : Martine PASTOU – Christian CHADEL – Olivier EGEA

15 HEURES 30 – 18 HEURES : Michel BEDU – Thierry MOINDROT – Jean-Luc RAIMBAULT

Suppléant sur la journée : Paul DOUCET

EGLISE

La réunion de chantier prévue le 14 mars est reportée au 28 mars.

Les lustres radiant ont été commandés.

La proposition faite par les bénévoles de la paroisse pour déplacer le confessionnal afin de mieux voir le nouveau vitrail a été approuvée par le conseil municipal.

Les inscriptions et les décors sur la cloche ont été validés.

Madame le Maire a demandé à l'architecte de signifier aux entreprises que la fin des travaux doit être envisagée pour le 15 avril.

Questions diverses

- Des devis ont été demandés afin de remplacer les tables de la salle des fêtes. Le conseil municipal souhaite avoir d'autres devis ainsi qu'un échantillon.
- Le conseil prévoit des travaux d'aménagement de voirie (enrobé) à Chambre, aux Plessis et à Maimbray. A cet effet, des devis vont être demandés à plusieurs entreprises.
- La vitesse excessive aux Plessis a été une nouvelle fois évoquée. Le conseil a décidé de se renseigner sur la réglementation pour installer des coussins berlinois.
- Le dossier déposé auprès du CIT (Cher Ingénierie des Territoires) concernant la vitesse excessive sur la RD86 (route de Cosne) est enregistré par leurs services. Une visite sur place devrait intervenir rapidement.
- Madame le Maire informe le conseil municipal de son souhait de poursuivre les aménagements de fleurissement de la commune, avec notamment les entrées de bourg et le renouvellement des massifs de la place Emile Derbier.
- La procédure de relevage des tombes en état d'abandon manifeste engagée avec l'entreprise Frelat va reprendre très prochainement, avant la pose du nouvel enrobé de l'allée principale.

- La Préfecture a informé la commune être retenue dans le cadre du « New Deal Mobile », dispositif visant l'amélioration de la téléphonie mobile. Bouygues a été choisi comme « opérateur leader » et devra déployer un pylône multiopérateurs.
- La commission jeunesse s'est réunie le 3 mars. Elle propose une « chasse aux œufs » le dimanche de Pâques (17 avril) offerte aux enfants des écoles du regroupement (Sury-en-Vaux et Verdigny) même les petits qui ne sont pas encore scolarisés. L'idée est acceptée par le conseil. La commission va travailler sur un projet d'aménagement du terrain de sports et voir s'il serait éligible dans le cadre du plan France Relance « 5000 équipements sportifs de proximité ».
- Projet cloche : un point est fait sur la manifestation prévue les 24, 25 et 26 juin prochains autour de la fonte de la cloche. Le comité de pilotage s'est réuni le 9 mars et une nouvelle réunion est prévue le 13 avril.
- Mme Marembert, paysagiste du CAUE du Cher (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sera reçue le 17 mars pour échanger sur les possibilités de réhabilitation de la rue des Juifs et de la place du Jeu.